

## LES SERVICES COLLECTIFS EN INTERNE

La Guinguette propose les services suivants :

### La restauration

Elle est assurée 7 jours/7 en salle de restaurant, selon des rythmes horaires définis :

- petit déjeuner, entre 8 h et 9 h
- déjeuner à 12 h
- collation entre 16 h et 17 h
- dîner à 19 h

Les résidents peuvent inviter aux repas leurs familles et amis, en prévenant 48 heures à l'avance.



### L'animation



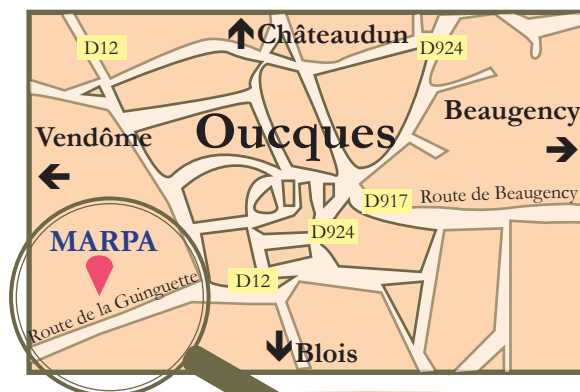
Le mardi gras 2010, à La Guinguette

Comme dans toutes les familles, fêtes et anniversaires sont l'occasion de passer un bon moment. Et puis il y a toutes les activités proposées !

- atelier gymnastique
- atelier scrabble
- loto, informatique
- atelier travaux manuels
- atelier jeux de cartes
- jeux de société
- organisation de fêtes

### ACCES

La résidence se situe à environ 30 km de Blois, de Vendôme, de Châteaudun et de Beaugency.



Dépliant réalisé avec le soutien de la MSA Berry-Touraine - Mars 2018

# La Guinguette à Oucques



## Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie

Renseignement ou visite :

Natacha Cottrell

2 rue de la Guinguette 41290 OUCQUES

Tél: 02 54 23 29 30

E-mail : [marpadeoucques@gmail.com](mailto:marpadeoucques@gmail.com)

### L'entretien du linge

A la demande, La Guinguette assure le lavage, le séchage et le repassage du linge d'un résident.

### La sécurité

Chaque résident reçoit à son entrée, un système d'appel individuel (Présence verte), à porter sur soi.

## SITUATION

La Guinguette, située à 300 mètres du centre-ville de Oucques, bénéficie de l'ensemble des services de proximité implantés sur cette commune : banques, bureau de poste, commerces, associations... Construit sur un parc arboré de 2.500 m<sup>2</sup>, le bâtiment central encadré par deux ailes habitables s'ouvre sur un paysage de campagne bucolique et paisible. Des allées invitent à la promenade. La communauté de communes « Beauce Val de Loire », propriétaire du site, a souhaité offrir un cadre de vie agréable aux résidents.



## ACCUEIL

La Guinguette reçoit les personnes âgées autonomes. Cette résidence autonomie peut accueillir 22 personnes, dans un esprit familial. Son objectif : veiller au bien-être des résidents en leur offrant des conditions de vie et de confort sécurisées. Rassurés, ils peuvent ainsi organiser leur quotidien en totale liberté et indépendance. Seule contrainte, prévenir l'équipe d'une absence, par sécurité, pour que personne ne s'inquiète. La résidence est gérée par un bureau composé d'un président, et de cinq bénévoles. Des réunions avec la personne responsable de la MARPA permettent de faire régulièrement le point.



## HEBERGEMENT

18 logements individuels de type T1 bis (30,50 m<sup>2</sup>) et 2 logements pour couple de type T2 (46,80 m<sup>2</sup>), permettent de préserver l'intimité des résidents. Les logements de type T1 bis sont composés d'une entrée (avec coin cuisine et placards de rangements), d'une pièce principale, d'une salle de bains et d'une petite terrasse extérieure. Les T2, conçus de la même façon, disposent d'une chambre supplémentaire.

Les locataires aménagent le logement avec leurs meubles et leurs objets personnels, pour qu'ils se sentent « chez eux » ! Chaque logement est équipé de prises télé et téléphone (avec une ligne privée).

La Guinguette est une structure ouverte, chacun est libre d'aller et venir à sa guise. Des espaces communs conviviaux permettent aux résidents de se retrouver pour partager moments de détente ou de loisirs. Ces rencontres favorisent les relations sociales qui concourent au maintien de l'autonomie.



## UNE EQUIPE PROFESSIONNELLE ET POLYVALENTE

Le responsable de maison est obligatoirement diplômé pour occuper cette fonction. C'est à lui qu'il revient de gérer et animer l'établissement au quotidien.

Une équipe d'agents polyvalents l'assiste dans sa mission. Il coordonne également les interventions médico-sociales auprès de chaque résident.

Une partie de l'activité consiste dans l'accompagnement individuel de chaque résident, dans le respect de son autonomie, en stimulant autant que faire se peut les capacités propres à la personne accueillie.

L'équipe se charge de l'organisation des activités quotidiennes collectives : la confection des repas, l'entretien des parties communes et du linge, la surveillance de nuit, puisque la sécurité de chacun est assurée dans l'établissement 24h/24.

C'est elle aussi qui programme les sorties, les activités ludiques et les animations ; les résidents qui le souhaitent peuvent néanmoins s'impliquer à son côté.

## AIDE, SOINS ET SERVICES EXTERNES A LA DEMANDE

Pour répondre à l'ensemble des besoins des résidents, La Guinguette s'appuie sur les professionnels et les services présents localement. Chaque résident peut aussi choisir de poursuivre sa relation avec son médecin traitant habituel, son infirmière, mais aussi son coiffeur, sa manucure, son pédicure, son kiné... Il peut solliciter des services de soins et d'aide à domicile. La venue d'une aide ménagère, à raison d'une heure par semaine minimum, est d'ailleurs recommandée. Tous ces services extérieurs sont à la charge du résident.